



Cahier de revendications pour l'obtention d'un plan de rattrapage d'urgence pour l'éducation en Guyane

Février-Mars 2025

Introduction :

Année après année, les constats alarmants sur le système éducatif en Guyane se succèdent sans qu'ils soient suivis d'effets. Nombre d'élèves non scolarisés bien qu'en âge de l'être, pourcentage d'élèves sortant du système scolaire sans aucun diplôme, chiffres catastrophiques sur la maîtrise des fondamentaux (mathématiques et français) sont autant d'indicateurs pointant les difficultés auxquelles l'éducation doit faire face en Guyane. A cela s'ajoutent les difficultés liées à l'isolement de certains territoires, à la vétusté du bâti scolaire, au nombre insuffisant d'écoles, collèges et lycées, au manque criant d'équipement.

L'offre de formation, même si elle continue à se développer, est insuffisante dans le secondaire comme dans le supérieur.

Pour nos organisations syndicales, alors que les EPLE prévus dans les accords de 2017 ne sont pas encore tous sortis de terre, le constat est simple : en 2025, les conditions de rentrée seront pires qu'en 2017 ! Il est donc indispensable d'obtenir un plan massif d'investissement pour l'éducation en Guyane.

Ce plan de rattrapage d'urgence doit permettre d'offrir aux élèves et étudiants de Guyane des conditions décentes d'étude et qui tiennent aussi compte des réalités du territoire et des difficultés qu'ils rencontrent.

Le présent cahier de revendications a été élaboré sur la base des chiffres de la préparation de rentrée 2025 et devra être réévalué tous les quatre ans afin de tenir compte des réalités démographiques.

Certaines revendications sont générales, d'autres propre à un secteur (université, 1^{er} ou 2nd degré).

Revendications d'ordre général :

- Une réelle **gratuité de l'école** pour tous-tes.
- **Le classement REP+ de l'ensemble des écoles, collèges et lycées de Guyane.**
- **L'intégration d'une partie des établissements dans la liste de ceux relevant de la politique de la ville.**
- **La régularisation des élèves et étudiants en situation irrégulière.**
- **Plan de formation accéléré des personnels et préparation aux concours**
- **Ouvertures de dispositifs ULIS et UPE2A** à la hauteur des besoins et respectant les effectifs maximums.
- **Recrutement d'un nombre d'AESH suffisant** pour accompagner la totalité des élèves notifiés.
- **Une cantine dans chaque école, collège et lycée.**
- **Groupe de travail sur la didactique en contextualisation des enseignements**

Besoins pour le 1^{er} degré :

→ Les écoles doivent redevenir à taille humaine, à savoir 200 élèves par école maximum.

Les effectifs par classe doivent prendre en compte la réalité du terrain et les difficultés rencontrées par les élèves à savoir : 12 en GS-CP-CE1, 20 en PS-MS-CE2-CM1-CM2.

En se basant sur ces chiffres, il est indispensable d'ouvrir l'équivalent de **444 classes** supplémentaires en écoles. Pour cela il faut prévoir la construction d'au moins **100 écoles**.

→ Il est donc nécessaire de **recruter 444 PE supplémentaires**.

→ Une décharge à temps complet pour les directrices et directeurs.

→ **1 dispositif RASED complet doit être implanté par école.**

→ **32 PSYEN-EDA supplémentaires** sont nécessaires pour un bon fonctionnement.

→ **Une nouvelle promotion de 40 ILM** est indispensable et doit être reconduite tous les 3 ans.

Besoins pour le 2nd degré :

→ Les EPLE doivent redevenir à taille humaine et être des établissements de proximité pour les usagers. Cela passe par un maximum de 500 élèves par collège et de 750 élèves par lycée.

Les effectifs par classe doivent prendre en compte la réalité du terrain et les difficultés rencontrées par les élèves à savoir : 20 en éducation prioritaire, 24 en collège hors EP, 25 en seconde et 30 dans le cycle terminal. En se basant sur ces chiffres il est indispensable d'**ouvrir 12 collèges et 8 lycées**. Ils doivent être accompagnés des **créations de 144 divisions en collège et de 30 divisions en lycée**.

→ Il est donc nécessaire de recruter **253 ETP enseignants supplémentaires**.

→ Il est nécessaire de recruter **25 à 28 CPE supplémentaires**.

→ Il faut recruter **14 PSYEN-EDO supplémentaires**.

→ Il faut enfin recruter **10 Assistantes Sociales supplémentaires**.

→ Création d'**une centaine d'équivalent ETP d'AED** pour renforcer les vies-scolaires, encadrer et accompagner les élèves dans de bonnes conditions.

→ **44 postes d'INFENES supplémentaires** sont nécessaires.

→ Concernant les équipements sportifs support à l'enseignement de l'EPS :

Il existe, entre les EPLE, une très grande inégalité d'accès aux installations sportives, d'accès au savoir nager mais aussi en termes de budget EPS. Il est indispensable que chaque élève de Guyane, où qu'il soit, ait accès à un enseignement diversifié et de qualité.

Il est indispensable que chaque établissement dispose d'un gymnase ainsi que d'un accès à un centre aquatique.

→ Dotation des établissements en équipement informatique fonctionnel et correspondant aux besoins des équipes à rebours du déploiement en cours « d'Avant-garde ».

Fonctionnement du rectorat :

L'idée est de ne pas avoir plus de 500 collègues gérés par 1 gestionnaire et de scinder la gestion de la paye et la gestion de la carrière.

→ Le besoin se porte à 100 ETP administratifs en plus répartis de la manière suivante : 50 à la gestion des personnels et 50 dans les autres services et en EPLE.

→ Création d'une DPEC1 et d'une DPEC2 divisions dédiées au personnels enseignants contractuels 1^{er} et 2nd degré avec du personnel formé en nombre suffisant.

→ Recrutement d'un médecin de prévention

→ Une politique académique de gestion des ressources humaines respectueuse des droits des personnels et prenant enfin en compte les dossiers en souffrance.

Enseignement supérieur :

Afin que l'université puisse continuer à se développer et puisse offrir une offre de formation ambitieuse pour les étudiants de Guyane il est indispensable de :

- Développer l'offre de formation, en particulier en Master.
- Mettre fin au gel des postes et au principe de soutenabilité des filières en fonction du nombre d'étudiants.
- Mettre en place un CROUS de plein exercice
- Réfection des bâtiments existants (étanchéité, électricité...) et construction de nouvelles salles
- Construction d'un bâtiment dédié à la recherche

**De la maternelle à l'Université
toutes et tous en grève
dès le lundi 17 mars
pour l'obtention
d'un plan de rattrapage d'urgence
pour l'éducation en Guyane**

Et dans mon établissement ?

➤ **Etat du bâti**

➤ **Besoins en équipements (informatique...)**

➤ **Fermetures de classes**

➤ **Fermetures de postes**

➤ **Autre**